

Pétition : Stop au partenariat Sodastream-France Télévisions

France 2 et France 3 attribuent en cadeau des produits Sodastream dans des émissions de divertissement, telles que « Questions pour un champion », « Slam » et « Motus ». Or Sodastream est une entreprise israélienne implantée dans la colonie Ma'ale Adumim en Palestine occupée, en violation du droit international. A travers cette pétition, nous demandons à France Télévisions de cesser son partenariat avec Sodastream.

Les activités de Sodastream sont contraires à de nombreuses dispositions auxquelles la France a formellement souscrit et qui s'imposent à elles : résolutions du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale de l'ONU condamnant la colonisation des territoires palestiniens, Quatrième Convention de Genève qui interdit les colonies de peuplement, avis de la Cour internationale de justice du 9 juillet 2004, lignes directrices de l'Union européenne du 19 juillet 2013 excluant de la coopération de l'UE avec Israël les institutions et entreprises israéliennes ayant des activités dans les colonies, mise en garde des entreprises – publiée par le Ministère des affaires étrangères – sur les risques juridiques liés aux activités économiques et financières dans les colonies.

Les activités de Sodastream sont aussi contraires à la maîtrise par le peuple palestinien de son avenir : exploitation de la main d'œuvre palestinienne, confiscation de terres palestiniennes pour développer les activités de l'usine, localisation de la colonie de Ma'ale Adumim destinée à empêcher la continuité du territoire de la Cisjordanie,

paiement par Sodastream de taxes locales bénéficiant uniquement au développement de la politique coloniale, etc.

Récemment le PDG de Sodastream a déclaré que l'usine de Cisjordanie allait fermer en 2015 pour se relocaliser au sud d'Israël en plein Néguev dans une usine en construction. Cette nouvelle localisation, sur des terres volées aux Bédouins de cette région, est tout aussi condamnable. Elle est contraire aux dispositions internationales sur les droits des populations autochtones.

Les activités de Sodastream continuent de susciter une large mobilisation réprobatrice, aussi bien à l'échelle nationale qu'internationale. L'ONG Oxfam, connue dans le monde entier pour son engagement humanitaire impartial, a ainsi décidé de rompre son partenariat avec l'actrice américaine Scarlett Johansson, parce que celle-ci a accepté de représenter la société Sodastream.

Nous demandons à France Télévisions, service public financé en grande partie par l'Etat français, de se conformer aux obligations légales qui s'imposent à l'Etat français, de respecter sa propre charte éthique et de refuser comme sponsor des entreprises impliquées dans de graves violations du droit international.

—

ENGLISH: <http://stopsodastreamfrancetv.wesign.it/en>

France Télévisions must stop supporting colonisation and apartheid!

The France 2 and France 3 television channels give out Sodastream products as prizes to contestants in game shows

such as "Questions pour un champion", "Slam" and "Motus".

But Sodastream is an Israeli company implanted in the Ma'ale Adumim colony in occupied Palestine, in violation of international law.

Through this petition we are asking France Télévisions, the national public broadcaster, to cease its partnership with Sodastream.

Sodastream's activities go against many international instruments to which France has formally adhered: numerous resolutions of the United Nations Security Council and the UN General Assembly condemning the colonisation of the Palestinian territories; the Fourth Geneva Convention prohibiting the establishment of colonial settlements; the European Union directives regarding dealings with companies working in or for the colonies; as well as the recommendations published on 24 June 2014 by the French Ministry of Foreign Affairs designed to warn businessmen of the legal risks attached to activities or investment in the colonies. Similar recommendations have been published in 16 other European countries.

Sodastream's activities violate the Palestinian people's right to determine their own future (exploitation of the Palestinian workforce, confiscation of Palestinian land in order to develop the factory's operations in Ma'ale Adumin, whose location is designed to prevent the territorial continuity of the West Bank, the payment by Sodastream of local taxes which serve solely to benefit the continuance of colonial policies, etc.)

The executive director of Sodastream recently announced that the factory in the West Bank would close in 2015 and its operations would be relocated to a factory under construction in the heart of the Negev in southern Israel. This new move, on to lands stolen from the Bedouin of the region, is just as

reprehensible and violates the internationally recognised rights of indigenous populations.

Sodastream's activities continue to be widely condemned, both nationally and internationally.

We ask France Télévisions, a public service, to comply with its charter of ethics and refuse the sponsorship of companies involved in gross violations of international law.